

Activités : G GD BZ P MA
 Création Renouvellement Chèque Espèces Questionnaire de santé Mail saisi i-réseau



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Section de Ste Geneviève des Bois

Fiche d'inscription – saison 2024/2025

Pour faciliter la tâche des membres du bureau, nous vous demandons de vous inscrire avant le 19 octobre 2024

NOM : -----Prénom -----

NOM de naissance : (Obligatoire) -----

Adresse : -----

Code Postal : ----- Ville : -----

Date de naissance : -----

Téléphone portable (à défaut téléphone fixe) : -----

Adresse mail (en majuscule) : -----

Ancien adhérent 2023-2024 : OUI NON

Déjà licencié dans une autre association Gymnastique Volontaire : OUI NON

Si oui, laquelle : -----

(dans ce cas, déduire 29,50 € par adulte ou 24.50 € par mineur sur l'adhésion)

La fiche d'inscription, remplie sous format papier, doit obligatoirement être signée et accompagnée de :

- ♦ **Votre règlement** : CHEQUE (ordre G.V. SGDB) ESPECES
(carte jeune acceptée : pour les jeunes de 16 à 18 ans)
- ♦ En cas d'absence d'adresse mail, joindre 2 enveloppes timbrées libellées à votre nom et adresse (pour convocation à l'assemblée générale, renouvellement et inscription)
- ♦ **Attestation du questionnaire de santé joint.**

- *Un justificatif de paiement pour votre CE peut vous être envoyé par mail* OUI NON

Le ou la soussigné(e) autorise l'association à disposer librement des photos ou films enregistrés dans le cadre des manifestations impliquant l'**association** et sur lesquels je figure. Ces photos ou films pourront être utilisés pour la promotion de l'association et de ses activités sur tous supports appropriés : OUI NON

Le ou la soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et de l'assurance complémentaire facultative (ci-joints) : OUI NON

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et applicable à partir du 25 mai 2018, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »

